

**Ecole Nationale  
Supérieure de  
Bibliothécaires**

**Université des  
Sciences Sociales  
Grenoble II**

**Diplôme Supérieur  
de Bibliothécaire**

**Institut d'Etudes  
Politiques**

**DESS Direction de  
projets culturels**

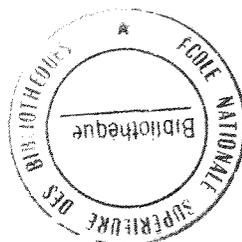
## **Projet de recherche**

**LE PUBLIC DES SERVICES DOCUMENTAIRES  
A VOCATION MUSICALE**

**Cécile CUISSET**

**Sous la direction de Salah DALHOUMI**

**ENSB**



**1991**

# LE PUBLIC DES SERVICES DOCUMENTAIRES A VOCATION MUSICALE

Cécile Cuisset

## RESUME:

Le public des services documentaires à vocation musicale est l'objet d'une enquête visant à mettre en lumière ses motivations et ses attentes.

## ABSTRACT:

An inquiry is held about the public of musical research departments, aiming at putting in light its motivations and its expectations.

## DESCRIPTEURS:

Musique ; Document sonore ; Utilisateur ; Discothèque ;  
Enquête sur terrain ; Paris

## KEY WORDS:

Music ; Sound material ; User ; Phonograph record library ;  
Field inquiry ; Paris

## SOMMAIRE

### PROJET DE RECHERCHE

- INTRODUCTION.....	p. 2
- PROBLEMATIQUE.....	p. 5
- METHODOLOGIE.....	p. 7
- QUESTIONNAIRE.....	p. 10

### BIBLIOGRAPHIE

A. ANNUAIRES.....	p. 16
B. OUVRAGES METHODOLOGIQUES.....	p. 16
C. ETUDES DE PUBLIC.....	p. 17
D. LES BIBLIOTHEQUES MUSICALES.....	p. 18
1) Généralités.....	p. 19
2) Bibliothèques publiques.....	p. 19
3) Bibliothèques de conservatoire.....	p. 19
4) Discothèques.....	p. 20
5) Bibliothèque Nationale.....	p. 20
E. LA VIE MUSICALE EN FRANCE.....	p. 20
1) Pratiques.....	p. 20
2) Aspect économique.....	p. 21
3) Sociologie de la musique.....	p. 22
F. OUVRAGES BIBLIOTHECONOMIQUES.....	p. 22
G. DIVERS.....	p. 23

## INTRODUCTION

En cette fin de XXème siècle, la musique semble être devenue une des préoccupations majeures en matière de culture. En témoignent l'afflux de plus en plus important du public dans les festivals musicaux, le succès remporté par les discothèques publiques et les listes d'attente dans les conservatoires et les écoles de musique.

Lors de cette dernière décennie, c'est-à-dire dans les années quatre-vingt, un effort considérable a été mené par l'Etat dans le domaine de la musique. Cet effort est dû en partie à l'augmentation du budget de la Culture. En effet, en 1982, ce budget est passé de 0,47% à 0,76% du budget de l'état; 20% y est consacré à la musique.

En outre, les DRAC ont vu leur rôle renforcé ce qui a permis d'atténuer la prédominance de l'influence parisienne.

Pour ce qui concerne la musique, l'on peut dire qu'une place a été donnée à toutes les musiques; l'instauration de la Fête de la musique (à l'instigation de Maurice Fleuret, alors Directeur de la Musique au Ministère de la Culture) en est une des manifestations les plus concrètes.

De même, la création de CFMI (centres de formation de musiciens intervenant à l'école primaire, co-financés par l'Education Nationale) et les subventions accordées par l'Etat aux conservatoires régionaux de musique ont sans doute contribué à l'épanouissement du domaine musical.

Plus qu'un engouement éphémère, l'attrait pour la musique ou plutôt pour les musiques apparaît comme un phénomène de société. L'on s'aperçoit en effet que consciemment ou inconsciemment, la musique fait partie intégrante de notre vie quotidienne. Ainsi, même si l'on ne dispose pas chez soi de matériel d'écoute ou si l'on ne fréquente guère les concerts, l'on est presque constamment "exposés" à la musique que ce soit en regardant la télévision, en écoutant la radio dont presque toutes les émissions sont entrecoupées d'intermèdes musicaux, voire dans le métro ou en faisant ses courses au supermarché.

En tant qu'institutions culturelles, les bibliothèques se doivent donc de ne pas rester insensibles à ce phénomène. D'ailleurs, depuis 1975 (1), les normes de construction et d'équipement des bibliothèques municipales font état de la place à accorder à la section discothèque de prêt.

L'on notera toutefois que le terme "discothèque" peut parfois prêter à confusion dans la mesure où il est assimilé à la notion de "boîte de nuit". C'est pourquoi, il est nécessaire d'insister sur la fonction de prêt.

Cette fonction de prêt rentre pour une large part dans le cadre de nos recherches mais elle n'est pas la seule car les services documentaires proposant de la documentation musicale ont aussi pour vocation la consultation sur place.

Ces services documentaires tels que nous les envisageons sont de plusieurs types: nous pensons en premier lieu aux discothèques de prêt (Lecture Publique) mais également à de grands établissements tels que la Bibliothèque Nationale (Département Musique et Phonothèque Nationale), la Bibliothèque Publique d'Information, le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse installé dans les nouveaux locaux de la Cité de la Musique (sur le site de La Villette à Paris).

Certes, de nombreux autres établissements proposent de la documentation musicale: ce peut être des établissements d'enseignement et de recherche (notamment les Instituts de Musicologie, le Centre National de Documentation Pédagogique et les Centres Régionaux de Documentation Pédagogique), des associations qui collectent, conservent et communiquent des enregistrements de musique populaire sans oublier les bibliothèques de comités d'entreprise ou les Maisons de la Culture (2). Mais il n'est pas possible d'en dresser une liste exhaustive ici.

En revanche, il est utile d'explicitier le terme "documentation musicale". Dans le sens où nous l'entendons, la documentation musicale concerne à la fois les documents sonores (musiques enregistrées, textes sur tous

supports, disques noirs, cassettes, bandes magnétiques ou disques compacts), les partitions manuscrites ou imprimées, la presse musicale et les ouvrages consacrés à la musique (monographies sur des compositeurs ou des interprètes, ouvrages thématiques ou d'histoire de la musique).

---

NOTES:

(1)- cf. BBF, mars 1975

(2)-cf. NYEKI-KOROSKI, Maria, Les documents sonores, Paris:Saur,1987, pp.65-70

## PROBLEMATIQUE

Nous avons choisi de centrer notre étude sur le public. Pour des raisons d'ordre pratique, nous avons délibérément délimiter un secteur géographique précis, en l'occurrence Paris intra-muros. Notre stage d'été devant s'effectuer à la Discothèque des Halles, il s'agira essentiellement d'étudier les pratiques des usagers de cet établissement. Même si cette discothèque, tout à fait atypique dans la mesure où elle n'est pas rattachée à une bibliothèque, n'est pas totalement représentative de l'ensemble des discothèques de Lecture Publique, il nous a semblé intéressant d'en étudier son public car c'est à la fois un établissement spécialisé de conservation et de diffusion du patrimoine musical multimedia. Cela nous permettra peut-être de déterminer vers quels domaines les usagers sont le plus attirés.

Cependant, dans la mesure où ce public peut être amené à fréquenter d'autres services documentaires à vocation musicale, il serait par trop réducteur de nous limiter à leur fréquentation de la Discothèque des Halles. C'est pourquoi, nous chercherons à savoir quels sont les besoins de ces usagers en matière de documentation musicale et si, en raison de ces besoins, il leur est nécessaire de faire appel à d'autres établissements ou si, a contrario, parce qu'ils ne trouvent pas ailleurs ce qu'ils cherchent, leurs pas les conduisent naturellement ou pas vers la Discothèque des Halles. En bref, ont-ils une fréquentation sélective ou cumulative des organismes proposant de la documentation musicale ?

S'il se trouvait qu'ils eussent une fréquentation cumulative, il serait intéressant de voir quelle est la nature des flux entre chaque établissement car a priori, l'on peut envisager une grande variété dans les fonctions des services documentaires à vocation musicale. Ainsi, à partir de ces flux, deux thèses pourraient être étudiées: la facilité d'accès à ces services documentaires

et la différenciation des fonds qui provoquerait la formation des flux.

Nos objectifs seraient de voir si ce qui est proposé aux usagers parisiens en matière de documentation musicale correspond à leurs attentes. Nous tâcherons également de cerner les motifs qui les poussent à fréquenter ces services documentaires.

C'est pourquoi, par ailleurs, nous tenterons de définir une certaine typologie des usagers. S'agit-il d'un public spécifique avec un but précis et défini ou d'un public qui cherche à découvrir, à étendre ses connaissances au gré de ses pérégrinations au sein d'une discothèque de prêt? S'agit-il de consommateurs-amateurs, de mélomanes ou de musiciens (praticiens ou pédagogues)?

Il serait en outre opportun de voir quelle est l'influence socio-culturelle de leurs pratiques d'écoute: ces usagers appartiennent-ils à un milieu propice à l'écoute de musique? De même, ont-ils une pratique d'écoute individuelle ou collective?

A la lumière des éléments que nous recueillerons, l'on pourrait, si besoin est, tenter de proposer quelques solutions et définir dans la mesure du possible et en fonction de la demande du public une nouvelle politique de fonctionnement de ces services documentaires notamment en ce qui concerne l'accueil et les acquisitions.

## METHODOLOGIE

Pour appréhender le public des services documentaires à vocation musicale, nous ne disposons pas de sources écrites très importantes. En effet, l'on trouve le plus souvent des enquêtes sur les publics des bibliothèques et sur les pratiques de lecture. Hormis l'enquête sur Les pratiques culturelles des français (1) qui concerne avant tout ce que nous pouvons qualifier d'"écoute à domicile", il existe peu de choses sur le rapport du public aux services documentaires à vocation musicale. Quelques enquêtes internes ont cependant été effectuées, notamment dans l'établissement qui nous intéresse directement: la Discothèque des Halles (2).

Pour ce qui concerne la recherche bibliographique, nous avons consulté les fichiers de la bibliothèque de l'ENSB et ceux de la bibliothèque municipale de la Part-Dieu (Lyon). Par ailleurs, nous avons cherché des références dans la base de données PASCAL et sur BN OPALE mais nos recherches ne furent guère fructueuses. De fait, le recours à la documentation écrite est surtout utile pour aborder le domaine musical dans son ensemble.

Nous avons donc opté pour l'enquête directe auprès des usagers. La base de notre recherche repose sur l'établissement d'un questionnaire. Comme nous l'avons dit précédemment, notre terrain d'enquête se limite à Paris intra-muros et plus précisément à la Discothèque des Halles: ce qui ne nous empêchera pas d'aller voir d'autres établissements afin de nous entretenir avec des professionnels. Toutefois, pour des raisons matérielles évidentes, nous n'interrogerons que les usagers de la Discothèque des Halles. Assurément, la ville de Paris n'est pas représentative de l'ensemble des villes françaises en ce qui concerne la documentation musicale mais elle a l'avantage de rassembler divers types de services documentaires dévoués à la musique.

Nous avons donc réalisé un questionnaire. Celui-ci peut paraître un peu long mais dans la mesure où nous interrogerons nous-mêmes le public, a priori, sa longueur ne devrait pas poser de problèmes. Si ce questionnaire avait été mis à la disposition du public, il est vraisemblable que nous aurions eu un nombre peu élevé de réponses voire des réponses incomplètes ou des résultats biaisés.

La méthode que nous avons choisie n'est cependant pas parfaite car nous risquons de manquer beaucoup d'utilisateurs. Mais dans notre cas, c'est la solution la plus pratique et certainement la plus enrichissante car nous pourrions ainsi observer le comportement des personnes interrogées et peut-être aussi leurs réactions à certaines questions. N'ayant pu tester ce questionnaire auprès du public mais seulement auprès de notre entourage, si une des questions pose problème, il sera toujours plus aisé d'effacer le malentendu dans la mesure où la personne qui a rédigé et celle qui interroge ne font qu'une.

L'enquête se déroulera pendant trois ou quatre semaines, au mois de juin 1991. Il est important de l'effectuer au mois de juin car, par la suite, la composition du public risque d'être faussée par les départs en vacances d'été.

Notre questionnaire se compose de plusieurs parties. Nous inscrirons en premier lieu le jour et l'heure approximative de l'entretien ce qui nous permettra peut-être de voir la répartition dans le temps de la fréquentation du public.

La première partie concerne l'identification de la personne interrogée. La question qui porte sur la situation professionnelle (n°6) a été laissée délibérément ouverte car il est possible que certaines personnes ne se reconnaissent pas dans les grilles de profession proposées. Nous nous chargerons donc, lors du dépouillement du questionnaire, de faire entrer ces données dans une grille d'interprétation établie à partir de celle des Pratiques culturelles des français (3) ce qui nous per-

mettra d'établir la comparaison.

La deuxième partie est consacrée plus précisément à la fréquentation de la discothèque. C'est ici que nous chercherons à cerner les motivations et les attentes des usagers ainsi que la façon dont ils utilisent les services qui leur sont proposés.

Enfin, la troisième partie porte sur la pratique musicale en elle-même. L'utilisateur évolue-t-il dans un environnement propice à la musique? sa pratique musicale se réduit t'-elle seulement à l'écoute de musique?

Pour terminer, une place a été laissée à d'éventuelles remarques ou suggestions de la part des usagers.

De même, l'enquêteur, en l'occurrence nous-même, pourra, le cas échéant, noter quelques commentaires susceptibles d'enrichir les résultats de l'entretien.

Le texte de ce questionnaire est donné dans les pages suivantes.

---

NOTES:

(1)- cf. France. Département de études et de la prospective du Ministère de la Culture et de la Communication.

Les Pratiques culturelles des français:1973-1989

Paris:La Documentation Française, 1990.

(2)- cf. Bibliographie, 4=Etudes de public

(3)- op.cit.

## QUESTIONNAIRE

### Discothèque des halles

Jour: mardi-mercredi-jeudi-vendredi-samedi

Heure:

#### Identification

1- Sexe: M - F

2- Age:

3- Etes-vous - célibataire  
- marié(e)  
- concubin(e)  
- veuf(veuve)  
- divorcé(e)

4- Avez-vous des enfants? oui non

si oui, combien?

5- Diplôme ou niveau le plus élevé:

6- Exercez-vous actuellement une activité professionnelle?

oui non

si oui, laquelle?

si non, êtes-vous - étudiant?

- à la recherche d'un emploi?

- retraité?

Dans ces deux derniers cas, quelle est la dernière profession que vous avez exercée?

7- Profession des parents:

8- Votre domicile est-il situé: - Paris(arrondissement)?

- Banlieue (code postal) ?

- Province (code postal) ?

9- Quel type de logement occupez-vous ?

- appartement (précisez)
- maison particulière
- chambre chez l'habitant
- autre (précisez)

### Fréquentation

10- Venez-vous ici pour la première fois? oui non

11- Depuis combien de temps êtes-vous inscrit à la Discothèque des Halles ?

12- Comment avez-vous connu la Discothèque des Halles?

- par des amis
- par des informations locales (journaux, télévision, radio)
- par hasard
- autre (précisez)

13- Quel moyen de transport utilisez-vous pour vous rendre à la Discothèque des Halles ?

14- Combien de temps vous faut-il pour vous rendre de votre domicile à la Discothèque des Halles ?

15- Existe-t. il une discothèque de prêt:

- dans votre commune, si vous n'êtes pas parisien?

oui non

- sur votre lieu de travail (comité d'entreprise)?

oui non

16- Etes-vous inscrit dans une autre discothèque que la Discothèque des Halles ? oui non

17- Fréquentez-vous un autre établissement proposant de la documentation musicale ? oui non

si oui, lequel ?

- discothèque de prêt
- discothèque de comité d'entreprise
- bibliothèque du Conservatoire National Supérieur de Musique
- Phonothèque Nationale
- Département Musique de la Bibliothèque Nationale
- BPI
- les bibliothèques d'UER de Musicologie
- autres (précisez)

18- Trouvez-vous ailleurs des documents qui manquent à la  
Discothèque des halles ?    oui            non

19- Quelle est la principale raison de votre inscription dans  
cette discothèque ?

- proximité de votre domicile/facilité d'accès
- horaires d'ouverture
- situation dans le quartier
- importance des collections
- autre (précisez)

20- En moyenne, combien de fois par semaine ou par mois venez-  
vous à la discothèque ?

21- Quels documents empruntez-vous ?

toujours    souvent    rarement    jamais

disques noirs

cassettes

disques compacts

livres

22- Dans quel domaine? (plusieurs réponses possibles)

- Musiques traditionnelles
- Classique
- Jazz
- Rock
- Blues
- chanson
- Musiques de films
- Textes
- Enfants

23- Lorsque vous entrez à la Discothèque des Halles, avez-vous déjà une idée précise de ce que vous cherchez ? oui non

si oui, trouvez-vous ce que vous cherchez:

toujours souvent rarement jamais

24- Utilisez-vous les fichiers de la discothèque ?

oui non

25- Consultez-vous les classeurs thématiques ?

oui non

26- Vous arrive t'-il de demander des renseignements au personnel ?

oui non

27- Repérez-vous facilement les documents que vous cherchez ?

oui non

28- Souhaitez-vous pouvoir consulter un dossier de coupures de presse (critiques, informations....) ?

oui non

29- Etes-vous déjà venu voir une exposition ?

oui' non

30- Pensez-vous qu'il y ait un domaine qui ne soit pas assez fourni ? oui non

si oui, lequel ?

## Pratique musicale

31- Quelle est la nature et la composition de votre équipement d'écoute ?

- platine microsillons
- platine cassettes
- lecteur de disques compacts
  
- walkman, radio-cassette
- autoradio

32- En moyenne, combien de disques ou cassettes achetez-vous par an ?

33- Quel est le nombre approximatif de votre collection personnelle ?

34- Ecoutez-vous de la musique plutôt - seul ?

- en groupe ?

35- Vous est-il arrivé d'assister à des concerts au cours de ces 12 derniers mois ?

oui non

si oui, combien de fois ?

36- Lisez-vous la musique (partitions) ? oui non

37- Jouez-vous d'un instrument de musique ? oui non

si oui, lequel ?

38- Fréquentez-vous un conservatoire ou une école de musique?

oui      non

39- Avez-vous des remarques ou des suggestions ?

---

Notes de l'enquêteur:

## BIBLIOGRAPHIE

Comme nous l'avons déjà signalé, la documentation écrite concernant précisément le public des services documentaires à vocation musicale est très faible. Il nous a donc paru utile de situer ce domaine dans un cadre général.

C'est pourquoi, nous incluerons dans notre bibliographie des ouvrages relatifs à des études de public variées ainsi que des ouvrages consacrés à la vie musicale en France sous divers aspects.

Quant aux ouvrages méthodologiques, ils nous ont été utiles pour la mise en oeuvre de notre questionnaire.

Nous n'avons pu jusqu'alors consulter tous les articles ou les livres cités. Par conséquent, ils ne sont pas commentés. Ces références sont signalées par un astérisque.

\* \* \*

### A. Annuaire

\* MAIRIE DE PARIS. BUREAU DES BIBLIOTHEQUES. Annuaire 1991 des bibliothèques de la Ville de Paris. Paris: Bureau des bibliothèques, 1991, 128p.

\* MAIRIE DE PARIS. DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES. Les Bibliothèques, 56 établissements municipaux au service des parisiens. Paris: Direction des affaires culturelles, 1989, 3 fasc. ( 8 -95-12p.)

### B. Ouvrages méthodologiques

\* GHIGLIONE, Rodolphe, MATALON, Benjamin. Les enquêtes sociologiques: théories et pratiques. Paris: Colin, 1978, 301p.

HARVATOPOULOS, Yannis, LIVIAN, Yves-Frédéric, SARNIN, Philippe. L'art de l'enquête: guide pratique, Paris: Eyrolles, 1989, 137p.

Ce guide a le mérite d'être clair et précis. Il retrace toutes les phases qui conduisent à la réussite d'une enquête. Il s'adresse à un large public.

JAVEAU, Claude. L'enquête par questionnaire: manuel à l'usage du praticien, 2e ed., Bruxelles: Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles, 1971, 260p.

Ce manuel fait le point sur la technique de l'enquête par questionnaire. Il est particulièrement clair en ce qui concerne les différentes étapes de l'enquête, notamment lors de la rédaction du questionnaire.

### C. ETUDES DE PUBLIC

BARBIER-BOUVET, Jean-François, POULAIN, Martine. Publics à l'oeuvre: pratiques culturelles à la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou. Paris: BPI; collection Etudes et Recherches; La Documentation française, 1986, 285p.

Jean-François Barbier-Bouvet et Martine Poulain ont, dans cet ouvrage, fait une analyse d'ensemble des pratiques du public de la BPI. Les pratiques effectives des usagers et la prise de possession de l'espace et des ressources de la BPI sont les deux principaux registres analysés.

BIBLIOTHEQUE DE FRANCE. DEPARTEMENT BIBLIOTHECONOMIE. SECTEUR "ETUDES , PUBLICS", Etude des publics de la Bibliothèque Nationale: cahier des charges, Paris: BDF, octobre 1990, 10f.

BONNIEUX, Bertrand. "L'Institut de Pédagogie Musicale et Chorégraphique: un avant-poste de la Cité de la Musique", (in ECOUTER VOIR, n°6, 1991)

Cet article traite de l'évolution du public à travers la pédagogie de la musique.

\* CROZET, Marc. Enquête sur les attentes du public, Paris: Discothèque des Halles, 1990.

DUCHEMIN, Pierre-Yves. L'écouteur écouté: les auditeurs de musique à la salle d'actualité de la BPI: étude sociolo-

gique, Paris:BPI;Service des études et de la recherche, 1983, 136, Xf.

A l'origine, mémoire de fin d'études pour l'obtention du DSB (promotion 1982), cette étude a été conduite dans le cadre d'une série de travaux sur les comportements culturels. Elle anticipe l'étude de Jean-François Barbier-Bouvet et Martine Poulain, Publics à l'oeuvre (cf. infra)

Etude de non-clientèle:Discothèque des halles:1989, 13f. dactylographiées.

Résultats d'une enquête effectuée entre 1987 et 1988 et portant sur le phénomène de réinscription.

\* FRANCE.MINISTERE DE LA CULTURE.SERVICE DES ETUDES ET RECHERCHES.Les conservatoires et leurs élèves:rapport sur les élèves et anciens élèves des écoles de musique agréées par l'Etat, Paris:La Documentation française, 1983, 267p.

POULAIN, Martine.Constances et variances:les publics de la Bibliothèque Publique d'information, Paris:BPI;collection Etudes et Recherches;la Documentation française, 1990, 27p.

Cet ouvrage fait suite et réactualise Publics à l'oeuvre.

S.B.Enquête sur le public du Centre de documentation musicale de la Discothèque des Halles:janvier 1990, 1990, 10f. dactylographiées.

\* SINEUX, Michel."Le public des discothèques" (in BULLETIN D'INFORMATION DE L'ABF, 2e trimestre 1991, à paraître)

VERON, Eliséo, LEVASSEUR, Martine.Ethnographie de l'exposition:l'espace, le corps et le sens, Paris:BPI, 1983, 220p.

Eliséo Véron et Martine Levasseur, tous deux sociologues, ont analysé le comportement des usagers dans des espaces publics, en l'occurrence une exposition. Après une description de la nature de cette exposition et une observation précise des gens, ils ont tracé une typologie du monde des visiteurs comportant quatre principaux types: les fourmis, les sauterelles, les papillons et les poissons. La question centrale est d'étudier le problème des espaces comme lieux de communication.

## D. LES BIBLIOTHEQUES MUSICALES

### 1) GENERALITES

HAUSFATER, Dominique. La médiathèque musicale: évolution d'un concept et perspectives d'avenir, mémoire de DESS "Direction de projets culturels", 1990, 118f dactylographiées.

Ce mémoire de fin d'études fait le point sur la situation générale de la musique dans les institutions documentaires et ouvre quelques pistes fort intéressantes pour l'avenir.

### 2) BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

\* FRANCE. MINISTERE DE LA CULTURE. SERVICE DES ETUDES ET RECHERCHES. Bibliothèques municipales et animation, (rédigé par) B. Seibel. Paris: Dalloz, 1983, X-324p.

HERZHAFT, Gérard. "La place de la musique dans les bibliothèques publiques", (in INFOMEDIATIQUE, Annales de l'ENSB, Paris: Cercle de la librairie, 1988, pp.19-69).

Rapport succédant à une mission confiée par la DLL et la DBMIST en 1986 et effectuée en 1986 et 1987 et abordant de multiples aspects de la place de la musique dans des BCP et des BM.

MAIRIE DE PARIS. DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES. BUREAU DES BIBLIOTHEQUES. La musique dans les bibliothèques-discothèques de la Ville de Paris, Paris: Bureau des bibliothèques, 1990, 5f.

SINEUX, Michel. "La musique dans les bibliothèques de lecture publique de la Ville de Paris", (in FONTES ARTIS MUSICAE, vol.37, n°4, 1990).

Présentation axée sur la Discothèque des Halles par son Conservateur en chef.

### 3) BIBLIOTHEQUES DE CONSERVATOIRES

\* VACHIA, Gilles. Rapport d'enquête: les bibliothèques des conservatoires et écoles de musique: 18 novembre 1988, Paris: CENAM, 1988, 19f.

\* VACHIA, Gilles. "Les bibliothèques des conservatoires et écoles de musique: les résultats d'une enquête", (in FONTES ARTIS MUSICAE, vol.37, n°4, 1990).

#### 4) DISCOTHEQUES

DAUDRIX, Jean-Marie. La Discothèque de France: une aventure culturelle: entretien avec un bibliothécaire, n° spécial du Bulletin de la Discothèque de France, Paris: Discothèque de France, 1985, 122p.

Cet ouvrage, conçu sous forme d'entretien avec un bibliothécaire-questionneur retrace les 25 années d'existence de la Discothèque de France. L'on y découvre les prémices et l'évolution de la notion de prêt de phonogrammes, chose qui n'allait pas de soi à la fin des années cinquante.

SERDAIS, François. "Les discothèques de prêt municipales ou d'entreprise" (in JAZZ SWING JOURNAL, n°16, juin 1990, n°4 nouvelle série).

Article portant sur la promotion du jazz dans les discothèques.

SERDAIS, François. "Les discothèques de prêt", (in JAZZ SWING JOURNAL, n°17, juillet/août 1990, n°5 nouvelle série).

Entretien avec la responsable d'une discothèque municipale, France Guille.

SINEUX, Michel. "La Discothèque des Halles", (in BULLETIN D'INFORMATION DE L'ABF, 2e trimestre 1988, n°139).

Historique de l'établissement par son Conservateur en chef.

#### 5) BIBLIOTHEQUE NATIONALE

CARON, Alfred, RIGADE, Anne, SINEUX, Michel. "Bibliothèque Nationale, le Département de la Musique", (in ECOUTER VOIR, n°4, juillet 1990).

### E. LA VIE MUSICALE EN FRANCE

#### 1) PRATIQUES

\* BRIGUET, Michel. Cinquante millions de français devant la musique, Paris: Editions ouvrières, 1965, 256p.

FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE. Les pratiques culturelles des français: 1973-1989, par Olivier Donnat et Denis Coigneau Paris: La Documentation française, 1990, 285p.

Ce rapport d'ensemble sur les pratiques culturelles des français comporte une partie fort intéressante sur la musique et propose une comparaison des usages entre 1973, 1981 et 1988.

FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE. Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des français: 1988-1989, Paris: La Documentation française, 1990, 243p.

Dans la même lignée que le rapport précédent, cette enquête fournit des chiffres concernant l'écoute de musique (fréquence et genre de musique) et la pratique d'un instrument.

\* "La pratique musicale en France", Les Cahiers du CENAM, juin 1988, n°49, 112p.

OLIVIER, Philippe. La musique au quotidien, préf. de Pierre Boulez, Paris: Balland, 1985, 227p.

Dans cet essai, Philippe Olivier évoque l'évolution du rapport à la musique à travers l'enseignement musical, la pratique amateur et les apports du mécénat d'entreprise. Les vingt dernières années d'action gouvernementale y sont également analysées. L'on notera toutefois un certain décalage entre les projets de 1985 et la réalité de 1991, notamment à propos de l'Opéra Bastille.

## 2) ASPECT ECONOMIQUE

\* ATTALI, Jacques. Bruits: essai sur l'économie politique de la musique, Paris: Librairie générale française, 1986, 254p. (Le Livre de poche. Biblio essais)

BUREAU D'INFORMATION ET DE PREVISIONS ECONOMIQUES. L'économie du domaine musical, (réalisé par Bernard Preel), Paris: La Documentation française, 1985, 379p.

Dans cette étude, la majeure partie des données porte sur l'année 1981. Ces données peuvent paraître dépassées mais elles n'en sont pas moins utiles pour cerner l'évolution des pratiques musicales en France. Le chapitre consacré à la formation musicale est à ce titre fort intéressant.

FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE. DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE. Crise et mutation du domaine musical, par Alain Le Diberder et Sylvie Pflieger, Paris: La Documentation française, 1987, 162p.

Cette étude fait suite à L'économie du domaine musical paru en 1985. Les auteurs se proposent d'envisager le domaine musical en terme d'industrie. Leur analyse est essentiellement centrée sur trois pays: la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Ils tentent de démontrer que le domaine musical est un véritable système fait de relations "verticales" et de relations "horizontales". Un dossier consacré à l'évaluation de l'offre et de la demande permet de mieux cerner les contours du paysage musical en France.

### 3) SOCIOLOGIE DE LA MUSIQUE

\* BOSSEUR, Dominique, BOSSEUR, Jean-Yves. Révolutions musicales, Paris: Minerve, 1986.

\* DESCHAUSSEES, Monique. La musique et la vie, Paris: Buchet-Chastel, 1988, 141p.

\* LANDOWSKI, Marcel. Batailles pour la musique, Paris: Belfond, 1978.

\* LANDOWSKI, Marcel. La musique n'adoucit pas les moeurs, Paris: Belfond, 1989, 260p.

MENGER, Pierre-Michel. Le paradoxe du musicien: le compositeur, le mélomane et l'État dans la société contemporaine, Paris: Flammarion, collection "Harmoniques", 1983, 395p.

Pierre-Michel Menger analyse dans cet ouvrage les relations complexes entre la création, la production et la consommation musicale. La notion de sociologie de la musique prend alors tout son sens. L'on consultera à profit le chapitre sur l'offre et la demande de musique nouvelle tout en déplorant que ce domaine soit quelque trop réducteur.

### F. OUVRAGES BIBLIOTHÉCONOMIQUES

ALIX, Yves. Ouvrages de référence sur la musique et les phonogrammes: guide à l'usage des bibliothécaires, Paris: Cercle de la librairie, 1982, 123p.

DISCOTHEQUE DE FRANCE. Manuel du discothécaire, par Jean-Marie Daudrix, Paris:Discothèque de France, 2e édition revue et corrigée, 1978, 133p.

Ce manuel, édité par la Discothèque de France se propose de nous livrer les principes de base pour constituer une discothèque de prêt, notamment en ce qui concerne l'établissement du fonds et son classement en vue du prêt au public.

HERZHAFT, Gérard. Pour une médiathèque:guide de l'audio-visuel à l'usage des candidats aux concours et examens des bibliothèques, Paris:Promodis, 1982, 116p.

Gérard Herzhaft présente dans cet ouvrage l'histoire, la technique et la diffusion des nouveaux médias.L'on consultera plus particulièrement la première partie axée sur les médias sonores.

NYEKI-KOROSKI, Maria. Les documents sonores:précis de discothéconomie, Paris:Saur, 1987, 379p.

Cet ouvrage a l'avantage d'être très complet.En effet, il regorge d'informations sur les multiples facettes de la production musicale.Outre un historique très précis des documents sonores, il permet de mieux cerner les problèmes engendrés par ce type de documents lorsqu'il s'agit de les conserver ou de les communiquer au public.

## G. DIVERS

L'immédiat, Bulletin d'information de MEDIAT Rhône-Alpes, n° spécial "Les périodiques musicaux", novembre 1990, supplément à L'immédiat n°7.

Ce numéro spécial consacré aux périodiques musicaux propose au lecteur une liste des diverses revues musicales accompagnées de leur notice.Ces revues sont classées par centres d'intérêt.

Informations d'Ile-de-France, publication de la Préfecture de région d'Ile-de-France, n°83 "Musique et danse", juillet 1989.

Ce bulletin fournit des informations sur l'enseignement musical spécialisé, la création musicale, la diffusion de la musique et la pratique amateur en Ile-de-France.

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



801631D